

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le mensuel du Conseil Général



Plan routier 2010 : en bonne voie

Un réseau routier fluide, rapide et sûr. Le pari engagé voici quinze ans par le Conseil Général est en passe d'être gagné. En 1989, la Vendée ne comptait que quelques kilomètres de 2x2 voies ; 12 ans plus tard, on en dénombre près de 200, avec les autoroutes. Le chemin parcouru est immense. Le sujet reste l'une des grandes priorités de l'Assemblée départementale, puisqu'en 2 ans, celle-ci a décidé d'une hausse de plus de 30% du budget consacré au désenclavement. A l'occasion du vote du budget 2003, 57 millions d'euros viennent d'ailleurs d'être attribués, pour améliorer le confort et la sécurité des automobilistes, et donner un nouveau coup d'accé-

lérateur au désenclavement. L'aménagement et l'extension du réseau routier conditionnent en effet l'essor des centres économiques et touristiques du département. "Avec l'arrivée progressive des autoroutes, l'enjeu est également de réussir le raccordement des axes départementaux tout en améliorant le réseau départemental, et de désenclaver les régions de Vendée qui ne bénéficient pas de l'autoroute", précise Philippe de Villiers. Objectif fixé par le plan routier 2010, auquel seront consacrés plus de 300 millions d'euros : que chaque commune de Vendée soit à moins de 20 minutes d'une voie rapide.

A lire : P 6 - 7

- Desserte du littoral : la route des vacances progresse
- La Rocade du bocage : route industrielle de l'est
- Autoroutes : et 1, et 2... et 3 !
- La sécurité, priorité départementale
- Philippe de Villiers : "tous nos pôles d'excellence doivent être parfaitement desservis".

S O M M A I R E

..... Page 3

• **Plessis Bergeret**
Le centre vendéen de l'environnement se prépare

..... Page 4

• **Forêt de Mervent Vouvant**
Le site deviendra en 2005 un véritable parc d'attractions en pleine nature

..... Page 5

• **Opération 6 000 ballons**
Les équipes cadettes et minimes parées pour l'avenir

..... Page 8

• **Hôpital multi-sites**
Une solution originale pour le maintien des soins de proximité

..... Page 9

• **Foyers pour les traumatisés crâniens**
Le premier site vendéen ouvre en 2005

..... Page 10

• **Spectacles de Vendée**
Les soeurs Labèque à Saint Gilles Croix de Vie

..... Page 11

• **Arexpo en Vendée**
30 ans de souvenirs et de coutumes accumulés

IST Vendée : visite guidée

Gros plan sur une école d'ingénieurs pas comme les autres. Depuis près de dix ans, l'IST Vendée démontre, au fil de ses promotions, que la voie de l'alternance est la clé d'une intégration réussie dans le monde professionnel. Etudiants et entrepreneurs sont unanimes pour vanter les mérites de cette école qui fait rimer l'alternance avec la compétence. (page 2.)



Frères Bonnaud : duo gagnant

Avec leur dériveur, ils sont présents sur toutes les mers et forment une équipe de choc. Benjamin et Romain, les deux frères qui prennent leurs quartiers d'hivers à Port-Bourgenais, sont devenus des références dans le milieu de la voile. L'année dernière, ils sont même parvenus à décrocher le titre de vice-champion du monde de leur discipline : le 4,70 mètres. Actuellement, ils se préparent pour les sélections aux jeux olympiques d'Athènes, épreuve qu'ils n'ont encore jamais disputée. Mais les deux jeunes loups de mer sont bien décidés à porter haut les couleurs de la France et de la Vendée. Portrait des « frères Bonnaud », les duettistes du monocoque. (Page 10.)



IST Vendée : L'alternance ... une des voies de l'excellence



A l'IST, un seul mot d'ordre : pour être un bon ingénieur, pas besoin du niveau de maths d'Albert Einstein !

L'intérêt pour la pratique, le terrain et la gestion de projets techniques sont les clés du succès. Rencontre avec Isabelle Bouleugue, David Fort et Julie Memeteau, trois étudiants en 5^{ème} année de cette école où l'on se forme "autrement".

Depuis 1994, l'Institut Supérieur Technique de Vendée, implanté à la Roche sur Yon, forme des ingénieurs par la voie de l'alternance. Deux cursus y sont proposés : d'abord le premier cycle IST, accessible aux titulaires d'un bac S ou STI ; ensuite le cycle Ingénieur, réservé aux techniciens expérimentés ou aux diplômés bac +2. "De quoi satisfaire les entreprises vendéennes, plus que jamais convaincues de la nécessité de voir la Vendée bénéficier d'une main-d'œuvre spécialisée, compétente, et parfaitement adaptée aux besoins économiques du département", souligne Dominique Souchet, président de la commission des actions éducatives.

Trois années d'apprentissage

"J'ai commencé mes études par une prépa maths sup" raconte Julie. "Mais j'ai rapidement compris que l'aspect pratique m'intéressait beaucoup plus que la théorie. J'ai donc choisi d'étudier à l'IST car ici, nous sommes en contact permanent avec les entreprises". Et en effet, cette formation, qui dure cinq ans, pro-

pose trois années d'apprentissage. Salariés de l'entreprise, avec un revenu annuel minimum de 5 500 €, les étudiants assument peu à peu des responsabilités croissantes, apprennent à gérer des budgets, à animer des équipes. Tout particulièrement rompus aux techniques de la mécanique et de l'automatique, les ingénieurs formés à l'IST sont amenés à exercer leurs talents dans tous les secteurs de l'industrie.



L'IST Vendée est une école du Groupe ICAM.

Des connaissances techniques alliées à la formation humaine

Cependant, la formation dispensée à l'IST n'en reste pas à un simple enseignement technique et scientifique, car l'accent est également mis sur la formation humaine. "Nous sommes initiés à la prise de parole en public, au management des hommes, nous apprenons à réfléchir sur nous et sur notre métier" précise Isabelle. "Chaque étu-

diant est amené à effectuer un stage en milieu social. Par ailleurs, beaucoup de choses s'organisent à l'IST pour souder les étudiants et nous faire vivre ensemble des moments forts : participation au Téléthon, à la course-croisière de l'EDHEC, dons de sang... Certains d'entre nous sont même partis au Sénégal l'an dernier pour un séjour humanitaire !"

Un taux de placement exceptionnel

"Notre taux de placement est exceptionnel !" affirme Robert Stahl, directeur de l'IST Vendée. "81% des élèves disponibles à l'emploi sont embauchés dès leur sortie d'école"... Et David de confirmer :

"Pendant nos années d'apprentissage, on tâtonne, on s'entraîne, on se fait la main... Nous prenons donc une nette avance sur les autres ingénieurs qui en sont restés à la pure théorie. En sortant de notre école, nous sommes vraiment opérationnels pour répondre aux besoins des entreprises". Le pari était audacieux, mais il faut croire que le jeu en valait la chandelle : cette formation a séduit les plus grandes entreprises, puisque La Boulangère, Kronenbourg, Michelin, Motorola, Lafarge ou Valeo se sont laissés tenter, en collaborant avec des étudiants de l'IST... A n'en pas douter, l'alternance est une des voies... de l'excellence !

Point de vue



Laurent Filliaudeau, responsable de la production chez Newtec (Systèmes de palettisation automatique) a embauché ou pris en apprentissage 7 ingénieurs de l'IST.

Qu'est ce qui vous a amené à faire appel aux compétences des étudiants de l'IST ?

Notre activité de machines spéciales nous amenait souvent à confier des études techniques ou organisationnelles à des stagiaires. Chaque étudiant traitait un sujet pendant son stage de 2 à 3 mois, puis un autre prenait en charge le dossier suivant. Nous avons souhaité augmenter la cohésion de toutes ces études en ayant, via l'IST, des apprentis ingénieurs hautement qualifiés, qui restent chez nous pendant trois ans et qui traitent de nombreux projets.

Quels sont les avantages que l'on peut tirer selon vous à embaucher un ingénieur issu de la voie de l'alternance ?

A quatre reprises, Newtec a embauché un ingénieur issu de la voie de l'alternance. Ces personnes sont rapidement opérationnelles car elles sont dans le monde de l'entreprise depuis déjà 3 ans. En outre, elles ont une sérieuse formation technique de base. De plus, la qualité des formations généralistes suivies par les étudiants de l'IST leur permet de s'adapter aux besoins des entreprises.

Vendée Sud Loire : Le Vendéopôle s'étoffe

En 2003, deux entreprises vont implanter de nouvelles usines sur le vendéopôle "Vendée Sud Loire". Situé sur la commune de Boufféré, le parc d'activités, qui a fêté ses dix ans l'année dernière, confirme son succès.

Le Vendéopôle "Vendée Sud Loire", situé sur la commune de Boufféré depuis 1992, se prépare à accueillir de nouveaux bâtiments en 2003. La société fabricante de brioches Fonteneau agrandira son entreprise déjà implantée sur le vendéopôle, et la société Atloc, spécialiste dans la location longue durée de matériels de travaux publics et de transport, sera la 19^{ème} entreprise à rejoindre le parc d'activités.

Fonteneau s'agrandit

L'entreprise familiale du boulanger vendéen Gilles Fonteneau est en bonne santé. Après

sa première implantation sur le Vendéopôle "Vendée Sud Loire" en 1999, qui lui avait permis de créer 30 emplois, le groupe indépendant veut se doter d'une nouvelle ligne de production et d'une plate forme logistique.

C'est pour cela que la société Fonteneau a décidé d'acquérir 8 300 m² sur des terrains contigus à sa première usine de 2 200 m². "Le choix de ce Vendéopôle est très porteur pour l'image de notre entreprise. Nos clients arrivent chez nous facilement, rapidement et découvrent une entreprise dans un environnement propre, accueillant, vert..." explique Gilles Fonteneau.

Atloc revient à ses sources

Atloc, la société de location longue durée de matériels de travaux publics et de transport, qui avait été créée en 1991 à Boufféré, avait dû rejoindre sa maison

Fiche d'identité

- 18 entreprises.
- 200 millions de chiffre d'affaires.
- 600 emplois.
- 17 000 m² de terrains commercialisés chaque année.
- 30 000 m² de bâtiments aménagés.

mère Papin à Saint Fulgent. Stoppée dans son essor par manque de place, la société qui gère un parc de 600 matériels, s'est naturellement tournée à nouveau vers Boufféré. Atloc va donc acquérir 7 000 m² sur l'extension du Vendéopôle "Vendée Sud Loire 2". Dix personnes viendront travailler sur ce site de 300 m² de bureaux et de 500 m² de plate forme technique. Avec 100 mètres de façade donnant directement sur l'autoroute, la nouvelle usine constituera une véritable vitrine pour la société Atloc.

Un Vendéopôle en excellente santé

Le Vendéopôle "Vendée Sud Loire", créé par le Conseil Général, confirme sa réussite en continuant d'accueillir de nouvelles entreprises en 2003. Grâce à l'agrandissement de la société Fonteneau, la première partie du vendéopôle est désormais commercialisée à 96%. L'extension du parc d'activités (Vendéopôle 2) sera donc accélérée en 2003 pour accueillir de nouvelles entreprises, dont Atloc. Des négociations sont aussi en cours avec trois entreprises qui voudraient soit s'agrandir soit s'implanter sur une surface globale de 23 000 m².

Olonne-Brem à vélo

Les travaux de la piste cyclable d'Olonne-sur-Mer débiteront en avril 2003. Cette piste prolongera de 11,5 kilomètres le tronçon déjà en place qui permet de rejoindre Olonne-sur-Mer depuis les Sables d'Olonne. Avec cette nouvelle extension, les cyclistes pourront aller jusqu'à Brem-sur-Mer en longeant la ville d'Olonne par l'ouest, c'est à dire par le bord de mer, puis en passant à proximité de la forêt domaniale des Olonne, qu'ils traverseront même à certains endroits. Un passage dénivelé leur permettra de franchir la RD 80 à Sainte-Emilienne en toute sécurité. Les travaux, qui devraient durer trois mois, prendront fin cet été.



"Grâce à ce nouveau tronçon, la Vendée pourra compter sur plus de 140 kilomètres de pistes cyclables. L'objectif est d'étendre ce réseau à 1000 kilomètres d'ici 2010", précise Jean-Claude Merceron, président de la commission de l'environnement. Il est prévu, entre autres, de développer des accès à toutes les plages.



Le Vendéopôle Sud Loire offre aux entreprises un accès direct à l'A87.

Un centre international de l'environnement au Plessis Bergeret



C'est sur le magnifique espace naturel du Plessis-Bergeret que va être aménagé un centre international de l'environnement. D'ici

quelques années, les visiteurs pourront profiter de cet espace riche dans lequel seront exposées des collections de sciences naturelles.

Situé aux portes de la Ferrière, le Plessis-Bergeret est un domaine attrayant. Sur une trentaine d'hectares, il est composé de bois, de prairies et d'un étang de sept hectares. Aujourd'hui, le Conseil Général se prépare à aménager un centre de l'environnement. "Cet espace naturel sera particulièrement approprié puisque les bâtiments qui se trouvent dans le parc

accueilleront, entre autres, deux précieuses collections déjà entretenues par la conservation des musées" explique Bertrand de Villiers, conseiller général du canton des Essarts.

La 7^{ème} collection d'oiseaux en France

Constituée par Georges Durand (1886-1964) dans sa propriété de Beautour, cette collection comporte notamment deux grands herbiers contenant chacun toute la flore européenne, 4 500 oiseaux naturalisés (français pour la plupart), et 1 300 boîtes de papillons et d'insectes.

"Cet ensemble représente une véritable mémoire de la nature qui nous permet de comprendre l'évolution de l'environnement afin de mieux le protéger" explique Louis Arrivé, président de l'association Georges Durand Beautour. Cette collection est, par sa taille, la septième en France.



Un cadre particulièrement adapté pour un centre de l'environnement.

Mémoire de la roche vendéenne

La seconde collection est celle de Mireille Ters (1910-1986), professeur à l'Ecole Normale de la Roche-sur-Yon. Cette grande géologue et minéralogiste du pays a légué plus de 6 100 lames minces (échantillons) de roches vendéennes ainsi que de nombreux livres et cartes géologiques. L'ensemble de cette collection a été remis à la conservation des musées en 1992.

Des expositions temporaires

Mais ce centre aura également une vocation pédagogique. Un pôle de l'Ecole Départementale du Patrimoine s'y installera, et des colloques scientifiques sur les questions environnementales y seront organisés. Par ailleurs, de nombreuses expositions temporaires, interactives et vivantes, seront présentées au public. Elles pourront porter par exemple sur les grands enjeux de l'environnement au XXI^{ème} siècle.

Du boulot chez Sodebo !

L'entreprise vendéenne Sodebo, spécialisée dans la pizza fraîche et les sandwiches, va créer une nouvelle usine sur son site de Saint-Georges-de-Montaigu. Le groupe compte embaucher 150 employés.

Sodebo va créer une sixième usine de 15 000 m². Prévue pour ouvrir en mars, cette nouvelle unité sera spécialisée dans la charcuterie. Ses produits seront utilisés pour les pizzas et sandwiches Sodebo, mais aussi pour des chaînes de restauration. Aujourd'hui, la direction de l'entreprise prévoit d'embaucher 150 employés pour cette nouvelle usine.



L'usine Sodebo est implantée à St Georges de Montaigu.

5 000 m² supplémentaires pour les pizzas

Par ailleurs, des aménagements vont avoir lieu sur le site. Les services administratifs vont en effet rejoindre un immeuble neuf et l'espace de fabrication des pizzas va s'étendre sur 5 000 m² supplémentaires. Une plate-forme logistique sera aussi mise en place pour gérer les flux des camions de livraison dans l'entreprise.

1 600 salariés

Depuis une quarantaine d'années, cette entreprise familiale n'a cessé de s'agrandir. Aujourd'hui, elle emploie 1600 salariés sur un complexe d'usine d'environ 100 000 m². Et les résultats sont plus que positifs : en 2002, les ventes de Sodebo ont augmenté de 11,6% pour un chiffre d'affaires atteignant 335 millions d'euros.

www.vendee-tourisme.com en ligne

Le site web du Comité départemental du Tourisme vient d'ouvrir. www.vendee-tourisme.com offre aux internautes une véritable visite guidée des richesses de la Vendée, ses paysages, son patrimoine, son art de vivre... Mais le site a surtout une vocation pratique, en donnant la possibilité aux visiteurs de programmer leurs vacances dans le département. Séjours longs, week-end ou simples escapades, chacun peut donc effectuer en ligne toutes ses réservations, tout en préparant grâce aux nombreuses cartes géographiques ou météo le programme de ses balades.



Tresco Yachting : à la pointe du progrès

La fin du XX^{ème} siècle, qui a définitivement confirmé l'attrait des populations pour les grandes transatlantiques, a vu la naissance d'une nouvelle génération de yachts à voile. Plus simples et plus sobres, ces nouveaux bateaux marquent un tournant radical dans l'histoire du yachting, en terme de design et de technologie. Pour coller de très près à cette "nouvelle vague", l'entreprise Tresco Shipyard a été fondée il y a deux ans au Château d'Olonne. "Nous sommes appelés à fabriquer des monocoques de course-croisière, des monocoques de 60 pieds type Route du Rhum ou Vendée Globe, des pièces de trimarans ou des prototypes high-tech en tous genres", raconte Philippe Cabon, le directeur de l'entreprise.

Collaboration avec Philippe Monnet

Cette entreprise compte aujourd'hui dix salariés et construit elle-même ses différents modèles, mettant en œuvre des tissus composites de fibres de verre ou de carbone pré-imprégnés de résine. Ces composites sont cuits sous vide à haute température (+ de 110°C). Tresco assemble ensuite les différentes pièces par collage sous vide, qui constituent ainsi des yachts de haute technologie. Tous les enduits, peintures, aménagements, installations électriques, électroniques et hydrauliques sont confiés à des sous-traitants. Les mises au point et les essais



en mer de chaque bateau sont effectués par Tresco, en collaboration avec les divers intervenants et fournisseurs de chaque projet. Tresco construit fréquemment des bateaux exposés au Salon Nautique et travaille actuellement sur les flotteurs et les bras de liaisons des trimarans des célèbres skippers Philippe Monnet et Karine Fauconnier.

Les Vendéens de Martinique accueillent les Vendéens

L'association "Martinique Vendée", créée il y a un an par des Vendéens résidant en Martinique, poursuit son œuvre. Elle s'est donnée deux objectifs : faire découvrir aux Vendéens un département français d'outre-mer magnifique et donner un coup de pouce à l'économie du pays en favorisant le tourisme.

"Les touristes ne peuvent pas savoir ce qui se passe sur l'île de la Martinique : ici on ne met pas d'affiche quand on se rassemble... c'est du bouche à oreille, et en créole bien souvent", explique la présidente de l'association Martinique Vendée, Jeannette Tesson. "Du coup, les touristes passent à côté du meilleur, et ça nous fait mal au cœur !". Voilà pourquoi une trentaine de Martiniquais d'origine vendéenne a décidé de se rassembler pour permettre aux touristes vendéens de totalement s'immerger en Martinique.



L'association regroupe une trentaine de Vendéens expatriés.

Une adresse d'accueil en Martinique

L'association a choisi d'offrir un complément aux guides papiers. Finis les bouquins incomplets, place au guidage personnalisé. L'association répond à toutes les questions et aide les Vendéens dans leurs différentes démarches : dénicher d'excellents restaurants typiques et goûter à la cuisine familiale

antillaise, connaître le programme des fêtes traditionnelles locales, se loger dans de bonnes conditions... Il est même prévu d'organiser des manifestations pour créer des liens entre les résidents et les touristes.

Un objectif louable

Mais l'objectif des membres de l'association n'est pas seulement de faire découvrir leur pays d'accueil. En remettant la Martinique au goût du jour, ils redonnent de la vigueur à l'économie locale fortement basée sur le tourisme. Encore une belle preuve du dynamisme et de la solidarité des Vendéens... même à l'étranger !

Contact : Jeannette Tesson
Tél-Fax 1 * : 05 96 74 29 67
Tél-Fax 2 * : 05 96 74 88 34
Martinique-vendee@outremeronline.com
*Prix d'une communication nationale.
*Appeler entre 12h00 et 20h00 (décalage horaire de 5h)

Mervent Vouvant : Tous les sports sont dans la nature



Pour les amoureux de la nature et les sportifs, la forêt de Mervent Vouvant va devenir un site de rêve : signalisation, aires de pique-nique, balades sur terre, sur eau ou

dans l'air... Tout se met en place pour donner à ce cadre d'exception l'envergure d'un véritable parc d'attractions.

La forêt de Mervent Vouvant va retrouver une image à la taille de ses chênes sessiles. "De nombreuses activités permettront bientôt aux visiteurs de passer une ou plusieurs journées de rêve dans les 5 000 ha de verdure de cette forêt, située entre Fontenay-le-Comte et la Châtaigneraie : sur terre, sur l'eau et même dans les airs en 2005 avec le parc Acro Branche", se félicite Claude Ouvrard, conseiller général de La Châtaigneraie. Tout un programme initié par le Conseil Général et réalisé par les collectivités locales et l'ONF, avec un souci constant de respecter l'environnement qui reste l'ingrédient principal de ce futur palais omnisports à ciel ouvert.

L'eau : pêche, voile, moteur et baignade

Berceau des rivières la Mère et la Vendée, et de trois plans d'eau (Mervent, Pierre Brune et Albert), la forêt de Mervent Vouvant offre une multitude de possibilités de sports nautiques. Une école de voile propose déjà de profiter de cette opportunité, et les pêcheurs sont aussi attachés à ce site riche en pois-

sons. Cependant, rien n'étant prévu pour descendre les embarcations, une cale de mise à l'eau sera construite au Pont de la Vallée, courant 2003. Les promeneurs pourront aussi faire des balades en bateau puisqu'une base de location de bateaux à moteurs électriques est prévue. Enfin, l'objectif étant d'attirer les familles, une zone de baignade devrait être également réalisée sur un des plans d'eau.

La Terre : escalade, VTT et... restauration

Plusieurs projets sont aussi en cours de réalisation pour satisfaire les "terriens", à commencer par la signalisation qui permettra à chacun de se repérer et de choisir l'activité qu'il préfère. Pour pouvoir accueillir des groupes dans de bonnes conditions, les aires de pique-nique et d'accueil seront revues, et les équipements en

mauvais état vont être remplacés. En ce qui concerne le sport, la réhabilitation du site d'escalade du Rocher de la Pierre Blanche est en cours (nouvelle rambarde de sécurité, nouvel escalier), et de nouvelles pistes de VTT vont voir le jour : parcours d'initiation aux sensations, piste de trial...

L'air : marcher sur les arbres !

Mais c'est le parc Acro Branche qui constituera sans nul doute l'activité phare du massif forestier. Prévu pour ouvrir en 2005, ce parc proposera plus de 70 activités exceptionnelles dans ou entre les arbres : ponts de singe, tyroliennes, mât de pompiers...

Tous les amateurs de hauteurs et de sensations fortes de plus de huit ans pourront ainsi rentrer au coeur du parc avec quelques frissons au programme et, surtout, des vues uniques sur la forêt.



Le parc Acro Branche sera ouvert au public en 2005.

Assainissement individuel : réunions pour les professionnels

Le service de l'eau du Conseil Général organise durant les mois de mars et d'avril prochains une série de réunions pour les professionnels du bâtiment, dans tous les secteurs de Vendée. L'objectif : informer les différents corps de métiers des modalités concernant la mise en œuvre de l'assainissement des eaux pour les maisons individuelles.



A l'heure actuelle, en Vendée, près de 70 000 habitations ne sont pas raccordées à un réseau d'assainissement. Or, il incombe désormais aux communes d'assurer le contrôle de conception et d'implantation de ces travaux. Afin de permettre aux maîtres d'œuvres de mieux répondre aux exigences de ces contrôles, le Conseil Général a donc décidé de leur assurer un service d'assistance et de conseil. Principaux points abordés au cours des réunions : les matériaux à utiliser, la mise en œuvre des dispositifs de traitement ou encore l'entretien des installations.

Renseignements au 02 51 44 22 47

Montaigu : Grand salon pour modèles réduits

Pour fêter son vingt cinquième anniversaire, le club de modélisme montacutain invite les passionnés de maquettes à un salon de modèles réduits exceptionnel...

Plus de 300 modèles réduits exposés sur 1 000 m² par 150 maquetistes chevronnés ou amateurs... C'est un salon exceptionnel qui aura lieu les 29 et 30 mars à la salle Léonard de Vinci à Montaigu : avions, bateaux, voitures, trains, maisons de poupées... Grâce au club de modélisme de Montaigu, les passionnés de maquettes vont être servis.

Aussi vrai que nature

Le salon sera aussi animé par des démonstrations. La plupart des maquettes, répliques exactes de machines réelles, sont motorisées. Un bassin de 80 m² et une piste bitumée sont donc prévus pour permettre aux créateurs de faire vrombir les moteurs de leurs maquettes. Un son et lumière aura même lieu le samedi soir à 21 heures. Il mettra en scène de nombreux bateaux qui seront présentés par familles : remor-

queurs, chalutiers, bateaux de guerre...

Les 25 ans du club de Montaigu

C'est pour fêter les 25 ans de leur club que les maquetistes de Montaigu organisent une telle manifestation. "Déjà en 1998, nous avons mis en place les championnats de France de maquettes navigantes", se souvient Roger Delhommeau, président du club. Aujourd'hui, l'association spécialisée dans les maquettes d'avions et de bateaux, compte plus de 50 adhérents.

Roger Delhommeau est spécialement fier des 15 jeunes qui viennent deux fois par semaines : "Ils réalisent tout eux-mêmes à partir de simples plans, et ensuite, des spécialistes leur apprennent à piloter leurs réalisations".



Samedi 29 mars :
14h00 à 21h00 Exposition / 21h00 Son et lumière
Dimanche 30 mars :
10h00 à 18h00 Exposition, salle Léonard de Vinci
Prix : adultes : 3 euros, 10 à 18 ans : 1 euro, gratuit pour les enfants - Renseignements : 02 51 94 23 48

La Vendée est élue "département fleuri" !

La Vendée vient de remporter le trophée du "département fleuri". Cette distinction sera officiellement remise à Paris le 28 février par le Secrétaire d'Etat au Tourisme. "Cette consécration nationale confirme le dynamisme et la capacité d'innovation de la Vendée en matière de protection de l'environnement." lance



Jean de la Rochethulon et Joël Maugin, président et directeur du CAUE

Jean de la Rochethulon, Président du CAUE. Depuis 1959, le concours des "Villes et Villages fleuris" a pour vocation de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie. A cette occasion, de nombreux prix spéciaux sont décernés : le prix national de l'arbre, le prix de la mise en valeur du patrimoine, le prix des offices de tourisme et le trophée du département fleuri.

Depuis de nombreuses années, la Vendée a su créer un embellissement du paysage qui repose sur le savoir-faire de ses techniciens et de ses habitants. D'autre part, elle a su actualiser le concours en mettant en place des actions complémentaires pour la mise en valeur et la protection de l'environnement : semaine de l'Arbre, charte de l'environnement, acquisition et protection des espaces naturels sensibles, contrats littoraux...

Un panneau "Département fleuri" sera posé à chaque entrée du département. Un fait d'autant plus marquant puisque cette année 2003 est l'année...de l'environnement !

Succès pour le thomsea-Vendée

Le chalut Thomsea-Vendée, inventé par Thierry Thomazeau pour récolter en mer les nappes de fioul, a tenu toutes ses promesses. En mission au large des côtes du Pays basque, quatre chalutiers vendéens équipés du nouveau système ont en effet récupéré en quelques jours 80 tonnes de fioul. Une confirmation de l'efficacité du cordon sanitaire maritime, qui sera formé en Vendée en cas de marée noire. Celui-ci sera constitué par 30 chalutiers et 210 marins.

A noter par ailleurs que, un mois après l'appel à candidatures lancé par le Conseil Général, la brigade vendéenne propres est parée à intervenir. 400 volontaires ont donc été recrutés et se tiennent prêts à nettoyer les plages si des galettes de fioul venaient à s'échouer sur le littoral.



6000 ballons pour les jeunes Vendéens

Noël est déjà loin... Et pourtant la saison des cadeaux n'est pas terminée ! Pour preuve, le lundi 20 janvier, plus de mille équipes de jeunes Vendéens footballeurs, rugbyens, basketteurs, handballeurs et volleyeurs ont reçu des ballons offerts par le Conseil Général.

Le Conseil Général, qui avait décidé l'an dernier de lancer une opération pour soutenir les clubs de sports collectifs, a concrétisé son action par une cérémonie organisée le 20 janvier à l'Hôtel du Département. Au cours de cette cérémonie, chaque équipe de jeunes (minimes et cadets) a reçu un lot de cinq ballons dans les disciplines concer-



Philippe de Villiers et Jean-Claude Merceron entourés des présidents des Comités départementaux.

nées : rugby, hand, foot, basket et volley-ball.

Un hommage rendu aux bénévoles

6 000 ballons ont été distribués ce soir-là, occasion toute trouvée pour rendre hommage aux milliers de bénévoles, qui font le sport en Vendée. "Vous êtes la grandeur, la dignité, la gratuité du sport vendéen !" a lancé

Georges Planchot, président du Comité Départemental Olympique et Sportif. "Si vous n'étiez pas là, les communes du département manqueraient d'allant !". Philippe de Villiers a également précisé que l'opération ne s'arrêterait pas en si bon chemin.

En effet, le Conseil Général souhaite diversifier son action vers la fourniture de petits équipements aux autres sports : tennis, tennis de table, sports de combat...



Les ballons ont été offerts aux équipes cadettes et minimes.

"90% des communes sont équipées de stades et de salles omnisports" a rappelé Jean-Claude Merceron. "Il faut désormais passer à une nouvelle série d'équipements avec des salles spécialisées".

Un nouveau programme, qui permet la rénovation et la modernisation de salles et terrains existants, a également été voté récemment.

55 m³ de dons pour le Bénin

Le 18 janvier dernier, un conteneur de 55 m³ de dons humanitaires à destination du Bénin a été chargé par différentes associations vendéennes, aux ateliers municipaux de Mouilleron-le-Captif. Afin de soutenir les projets de développement et d'action sociale mis en place au Bénin, le Conseil Général participe chaque année au financement et à l'acheminement de ce conteneur.

Arrivée à Cotonou le 2 février dernier

Tous les dons recueillis sont destinés à soutenir le travail des associations humanitaires installées au Bénin. A cette occasion ont été expédiés des articles de soins, des lits, des médicaments, des machines à écrire, des équipements sportifs, des livres, des manuels et fournitures scolaires, du matériel informatique, des vêtements, des

berceaux, des tables à langer... Ce chargement parti le 22 janvier de Montoir-de-Bretagne est arrivé par bateau à Cotonou le 2 février dernier. Il a été pris en charge sur place par la correspondante de Pharmaciens sans Frontières au Bénin, Dominique Michel, qui en assurera la répartition dans les hôpitaux, les orphelinats, les écoles et les organismes sociaux.



Les boulangers ont leur maison



La Maison des Artisans Boulangers de Vendée a été inaugurée le 4 février dernier à Mouilleron le Captif. Les locaux occupés par la Fédération de la Boulangerie-Pâtisserie de la Vendée, à la Roche sur Yon, ne correspondaient plus aux besoins en raison de leur exigüité. Afin d'assurer la formation des adhérents dans les meilleures conditions, la Fédération de la Boulangerie a décidé d'implanter son service comptabilité et fiscalité à Mouilleron-le Captif et d'y construire un immeuble de bureaux de 584 m². Tout y sera mis en place pour que les artisans boulangers vendéens soient aidés au quotidien dans la gestion de leurs entreprises et dans la défense de leur profession. Les 340 entreprises artisanales de Boulangeries-Pâtisseries emploient plus de 2 000 salariés et près de 150 jeunes en formation par alternance.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

L'extension et l'aménagement du réseau routier figurent au premier rang des actions conduites par le Conseil Général. C'est ainsi qu'entre 1996 et 2003, le budget du désenclavement de la Vendée a augmenté de 136 %. Cet effort considérable, poursuivi depuis de nombreuses années, produit ses effets, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi l'Assemblée départementale vient de réaffirmer cette grande priorité, à l'occasion du vote du budget 2003.

Cette année, 57 millions d'euros seront donc alloués à la création de routes nouvelles et l'amélioration des routes existantes. Les crédits consacrés au désenclavement vont ainsi augmenter de 10% et ceux de la sécurité, de 16%.

En 2003, ce sont tout d'abord deux axes historiques, attendus depuis longtemps par les Vendéens, qui vont ouvrir à la circulation. Le deuxième tronçon de l'A 87, entre Cholet et les Essarts, va ainsi être mis en service dès le mois de juillet, avec un an d'avance. La jonction entre les deux autoroutes vendéennes, l'A 83 et l'A 87, sera ainsi réalisée. La deuxième réalisation qui s'achève est la RN 160 entre Saint Mathurin et les Sables-d'Olonne à la fin de l'année. Dès cette époque, La Roche-sur-Yon et Les Sables-d'Olonne seront alors reliés par une 2X2 voies.

Par ailleurs, le Conseil Général va donner en 2003 un nouveau coup d'accélérateur au plan routier 2010, auquel seront consacrés près de 300 millions d'euros dans les prochaines années. L'objectif prioritaire est d'assurer de bons raccordements aux autoroutes et le désenclavement de tout le territoire vendéen. Au total, ce sont 32 chantiers de désenclavement qui seront menés dans tout le département en 2003.

Union pour la Majorité Départementale

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est remise en cause par la droite

Les Français vivent plus vieux. La maladie et la dépendance sont aussi plus présentes. Un Pays riche comme la France doit-il laisser aux familles la charge de la dépendance de ses anciens ? Il doit au contraire accorder plus d'attention aux personnes âgées. Avant 2001, la PSD avait cette fonction. D'un montant insuffisant, avec recours possible sur succession, elle incitait les personnes âgées à ne pas la demander pour ne pas pénaliser leurs enfants. Seuls 125 000 français en bénéficiaient, alors qu'environ 1 000 000 ont besoin du soutien de la collectivité nationale. L'APA créée par le gouvernement JOSPIN rencontre un succès inespéré : + de 700 000 demandeurs ! Pourquoi ? Parce qu'elle est un nouveau droit universel, répond à un vrai besoin, est d'un montant adapté au niveau de dépendance et prend en compte le niveau de revenu. Le succès de l'APA pose un problème de financement que la loi avait prévu d'examiner après un an d'application. Nous y sommes, et ce n'est pas aux contribuables départementaux de payer le surcoût de cette aide. L'Etat est seul garant de la solidarité nationale. Le gouvernement indique "qu'il est attaché à la défense de cette prestation sociale" et dans le même temps présente aux Présidents de Conseils Généraux des mesures la vidant de son caractère universel. Par exemple, la modification de la grille de dépendance pourrait aller jusqu'à la remise en cause totale d'un des niveaux de dépendance, le GIR 4, économisant ainsi 30 % de la dépense nationale ! Le recours sur succession pourrait être en partie restauré. Néanmoins, les contribuables départementaux pourraient être davantage sollicités ! C'est ça la nouvelle décentralisation ?!!! Étonnant la droite n'a pas de mots assez forts pour valoriser les personnes âgées. Dans les faits, elle s'apprête à remettre en cause une grande loi sociale votée par la gauche !

Groupe des élus socialistes et apparentés

Rencontre

Bernard Fusil, Directeur Départemental de l'UNSS et ancien professeur d'EPS



Qu'est ce que cette opération va apporter concrètement aux jeunes sportifs vendéens ?

Dans les mouvements sportifs, tout ce qui touche au matériel et aux petites fournitures est toujours un sujet sensible. Il y a beaucoup de pertes, de ballons crevés ou de mauvaise qualité... Une opération comme celle-ci est pour nous une chance à saisir. Cela va nous permettre de renflouer les stocks des associations sportives avec du matériel de qualité et de faire travailler les élèves dans les meilleures conditions.

Cette politique de soutien à tous les clubs du département a-t-elle une importance particulière à vos yeux ?

Dans notre métier, nous cherchons à former les jeunes à la solidarité mais aussi à l'exigence. Nous devons donc, nous aussi, être exigeants et tout mettre en œuvre pour leur permettre de réaliser de belles performances. Et le Conseil Général, au travers de sa politique d'équipement, qui permet la modernisation des salles de sport, est un soutien non négligeable. Ça nous donne la possibilité d'être à la hauteur de nos ambitions !

Création d'entreprises : la Vendée progresse encore

La Vendée résiste mieux que la plupart des autres départements au ralentissement économique actuel. C'est ce qui ressort de l'étude publiée par l'Insee sur la création d'entreprises en France pour l'année 2002. Au total, 2 147 entreprises nouvelles ont été créées dans le département l'année dernière, contre 2 108 en 2001. A titre de comparaison, le nombre de nouvelles entreprises en Loire-Atlantique est passé dans le même temps de 4 703 à 4 664.

Les Transports Joyau s'agrandissent

Le 7 février, le groupe de transports Joyau a inauguré son nouveau siège social à Montaigu. Le nouveau bâtiment de 1 100 m² porte à 3 000 m² l'ensemble du siège social. Il accueille 58 personnes de différents services : direction financière, comptabilité, administration, juridique et qualité. Le groupe vendéen est aujourd'hui en plein essor. Spécialisé dans le transport routier, il compte sur un réseau français de 55 agences (plus deux qui ouvriront en



mars et en avril) et de 600 collaborateurs. Après avoir rejoint le groupe international Shenker en janvier, de nouveaux horizons se sont ouverts à lui. Shenker est présent dans quasiment tous les pays du monde (1 000 agences) et est leader en Europe pour les transports routiers, maritimes et aériens.

Plan routier 2010 : en bonne voie

Soucieux de soutenir le développement économique vendéen, le Conseil Général n'a cessé d'accroître et d'améliorer le réseau routier départemental durant les 15 dernières années. Plus dense aujourd'hui, ce réseau s'agrandit toujours, se sécurise et s'intègre mieux dans les paysages qu'il traverse. Description des grandes étapes pour 2003 et les années à venir.



En 2003, le budget routier de 57 millions d'euros, en hausse de 7% par rapport à 2002, va faire franchir un nouveau cap à la Vendée, qui se place ainsi au tout premier rang des départements français pour l'effort routier.

3 000 emplois créés grâce à l'A83

Le désenclavement reste un atout fort pour l'économie du département. Avant de s'implanter, les entreprises étudient la meilleure position stratégique : accessibilité des fournisseurs et des clients, visibilité, proximité d'une voie rapide... Le succès des trois grands parcs d'activités situés le long de l'A 83 l'atteste : les Vendéopôles de Boufféré, les Essarts et Sainte Hermine ont créé plus de 3 000 emplois. C'est dans cette optique que de nombreux raccordements se font aux deux premières autoroutes qui quadrillent la Vendée : l'A 83 (Nantes-Niort) et l'A 87 (Angers-les Essarts cet été, et la Roche-sur-Yon fin 2004). Par exemple, deux échangeurs sont prévus aux extrémités de la Rocade du Bocage. De même, la RD 948 partant de la Roche-sur-Yon et allant jusqu'à Bournezeau sera rapidement mise en 2x2 voies pour relier les deux autoroutes.

"Destination Vendée"

En ce qui concerne le tourisme, l'enjeu est aussi essentiel puisque la Vendée est le deuxième département pour la fréquentation touristique, qui se porte majoritairement sur le littoral. Ce phénomène ne pourra que s'accroître avec l'arrivée de l'autoroute "destination Vendée", l'A 87, qui augmentera la fréquentation de la Vendée toute l'année puisque le département sera à "portée de week-end" de villes comme Tours ou le Mans. C'est pourquoi une desserte à 2x2 voies Challans / Luçon via les Sables est prévue dans le schéma routier pour mieux répartir le flux des vacanciers.

En présentant plus particulièrement les autoroutes, la Rocade du bocage et la desserte du littoral, ce dossier fait le point sur 3 grands chantiers du plan routier 2010. D'autres grands projets sont en cours, qui seront présentés dans de prochains numéros. Parmi ces projets, il faut notamment citer les contournements du Poiré-sur-Vie, de Mareuil-sur-Lay, Moutiers-les-Mauxfaits, Belleville-sur-Vie ...

Desserte du littoral : la route des vacances progresse



Le Conseil Général continue de faciliter les liaisons et les contournements des communes côtières, mais pour parer aux arrivées massives de vacanciers, une route "rétro-littorale" reliant Challans aux Sables puis à Luçon se dessine.

Au nord de cette nouvelle desserte du littoral, 2 réalisations verront le jour : la déviation de Beauvoir/Saint-Gervais et la liaison Beauvoir/La Barre de Monts. Ces projets se heurtent actuellement à des difficultés environnementales, mais les dossiers d'enquête publique seront déposés en 2003. La commune de Challans, quant à elle, constitue une véritable plaque tournante pour le Marais breton. De là, toutes les communes de la côte nord-Vendée sont joignables. Le lien en 2x2 voies avec la Roche-sur-Yon sera terminé en 2010 (RD 948) et en 2006 avec la Loire Atlantique (RD 32). Le contournement de Challans par le sud soulagera par



ailleurs l'agglomération, et fera le lien avec la route rétro-littorale qui descendra vers les Sables (RD 32), ainsi qu'avec la RD 753 vers Saint-Jean-de-Monts. Le projet prévoit les déviations de l'Aiguillon-sur-Vie, la Chaize-Giraud, Landevielle, Vairé. Pour les contournements de l'Ile-d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer, la Déclaration d'Utilité Publique doit être obtenue en 2003.

Les Sables / Paris sans stop

L'autre grand chantier de la route rétro littorale est le contournement large des Sables et du Château-d'Olonne. Celui-ci joindra la RN

160 (la Roche / les Sables) à la RD 949 (les Sables / Luçon). Cet axe de 7 km en 2x2 voies ouvrira en 2005 jusqu'à la RD 36 et entièrement en 2007. La ville des Sables d'Olonne, située au centre de la route rétro-littorale, assure par ailleurs la liaison avec le grand réseau routier national puisque la RN160 rejoint l'A87. Aujourd'hui la RN160 est en 2x2 voies jusqu'à Saint-Mathurin nord et le tronçon Saint-Mathurin / les Sables ouvrira fin 2003. D'ici là, pour éviter un encombrement de Saint-Mathurin cet été, la portion jusqu'au giratoire de la Pierre Levée sera ouverte en juillet.

Luçon assure la liaison avec la Charente-Maritime

Enfin, La RD 949 (les Sables / Luçon) sera aussi mise progressivement en 2x2 voies avec les contournements de Talmont-Saint-Hilaire, Avrillé, Saint-Cyr-en-Talmondais et Luçon. Elle sera reliée à la future 2x2 voies la Roche / la Tranche (RD 747). Pour aller en Charente Maritime en partant de Luçon, l'axe principal emprunte la RN 137, aujourd'hui saturée. Dans quelques années, la route de Moreilles au Pont du Brault permettra aussi d'aller à la Rochelle. Cette dernière est très attendue puisqu'elle fera la jonction entre les deux routes littorales de la Vendée et de la Charente Maritime.

Les principales mises en service des prochaines années

2003

- A 87** : Tronçon Cholet-les Essarts en juillet.
- La Roche** : Suppression du passage à niveau de Tournefou.
- RN 160** : Arrivée de la 2x2 voies aux Sables d'Olonne.

2004 (projets déjà en cours en 2003)

- A 87** : Tronçon les Essarts-la Roche-sur-Yon.
- RD 948** : 2x2 voies La Roche-la Chaize.
- Aizenay** : Fin du contournement.
- Luçon** : Première phase du contournement nord.
- La Garnache** : Liaison en 2x2 voies avec la Loire Atlantique.
- Les Epesses** : Contournement de la commune et élargissement de la RD 27 jusqu'à Bel-Air.

2005

- A 87** : Réalisation de l'échangeur du bocage à la Verrie.
- Voie nouvelle** : Longèves / Sérigné / Pissote.
- RD 46** : Nouvelle route reliant la Tranche-sur-Mer à l'Aiguillon-sur-Mer
- RD 948** : Fougeray-Bournezeau en 2x2 voies.
- Cholet/Mortagne** : Réalisation de la 2x2 voies.

Quatre grands objectifs avant 2010

- A 83** : Réalisation de l'échangeur à l'ouest de Fontenay-le-Comte.
- A 831** : Troisième autoroute vendéenne Fontenay-la Rochelle-Rochefort.
- A 87** : Contournement Sud de la Roche-sur-Yon.
- RD 948** : Mise en 2x2 voies progressive de la portion Aizenay-Challans.

La Rocade du bocage : route industrielle de l'est

Trois objectifs ont été mis en place pour que la Rocade du bocage soit un vecteur de désenclavement de l'est de la Vendée : le contournement des agglomérations, la mise en place de créneaux de dépassement et le raccordement avec les grands axes. Les travaux vont bon train...



En 1990, le Conseil Général a décidé de créer un axe routier rapide rejoignant les principaux chefs-lieux de cantons du bocage : Fontenay, la Châtaigneraie, Pouzauges, les Herbiers. Au nord, après Saint-Michel-Mont-Mercure, la Rocade du bocage se divise en deux axes : le premier continue vers les Herbiers, la Bruffière et Clisson, alors que le second rejoint directement l'A 87 en passant par Chambretaud.

Contournement des agglomérations

Afin de fluidifier les échanges, des contournements d'agglomérations ont déjà vu le



jour sur cet axe : la Châtaigneraie, Pouzauges et Chambretaud. D'autres chantiers sont en cours. À Fontenay, un contournement large permettra en 2005 de rejoindre l'A 83. Les travaux commencés se poursuivent aussi aux Epesses et à la Bruffière où deux tranches réalisées sont déjà en service. Les contournements de Réaumur, Saint-Michel-Mont-Mercure, les Herbiers, la Gaubretière Les Landes-Génusson, et Cugand sont également en projet. Parallèlement au contournement des agglomérations,

Autoroutes : et 1, et 2... et 3 !

Avec l'A 831 Fontenay / Rochefort, la Vendée bénéficiera d'une troisième autoroute. Ces trois grands axes constituent un véritable soulagement pour l'ensemble du réseau routier vendéen et offrent une ouverture sur trois départements limitrophes : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Charente-Maritime.

C'est à l'été 2001 que le dernier tronçon de l'A 83, qui traverse la Vendée verticalement de Nantes à Niort, a été ouvert : raccords aux axes routiers (un échangeur tous les 12 km), implantation de parc d'activités... L'A 83 a vite constitué un atout économique évident qui ne pouvait rester sans suite.

La Roche / Angers fin 2004

A terme, l'A 87 permettra, quant à elle, de rejoindre Angers à la route des Sables-d'Olonne (RN160). Grâce à une avancée remarquable des travaux, le tronçon Cholet les Essarts, prévu pour 2004, sera ouvert dès



cet été. Il comprend notamment le nœud autoroutier des Essarts qui permettra aux automobilistes de passer d'une autoroute à l'autre sans sortir du réseau. Le temps gagné sur cette ouverture rapproche les autres échéances : la portion suivante les Essarts / la Roche-sur-Yon (19 km) ouvrira vraisemblablement fin 2004, et le contournement sud de la Roche, dont le dossier est toujours au Conseil d'Etat, pourrait être opérationnel dès 2006.

A 831 : premier coup de pelle en 2005

Enfin, l'A 831 reliera Fontenay-le-Comte à Rochefort, et offrira donc un itinéraire plus court pour rejoindre Bordeaux. Les 14 premiers kilomètres de la nouvelle autoroute de 63,7 Km seront en Vendée. Ils faciliteront les échanges avec la Charente-Maritime et soulageront le tissu routier actuel du sud du département. Le début des travaux est prévu pour 2005.

le réseau existant est aussi progressivement amélioré, soit par la construction de zones de dépassement comme à Baguenard (entre Fontenay et la Châtaigneraie) soit par l'aménagement de carrefours comme à Cheffois.

Trois raccordements aux autoroutes

Enfin, l'intérêt d'un tel axe est qu'il puisse communiquer avec le réseau autoroutier. C'est pour cela que la Rocade du Bocage rejoindra l'A 83 grâce à l'échangeur qui sera construit à hauteur de Fontenay en 2008. Au nord, deux raccordements se feront sur l'A 87 : le premier aux Herbiers dès juillet 2003 et le second, "l'échangeur du bocage", à la Verrie en 2005.

5% du budget de chaque route pour l'environnement

Afin d'intégrer au mieux les axes routiers, le Conseil Général a décidé que 5% du budget de chaque nouvelle route serait réservé à l'environnement. Des architectes paysagistes s'associent ainsi aux ingénieurs pour rendre les axes routiers plus esthétiques. Systématiquement, des végétaux sont plantés aux abords des routes et les glissières de bois sont préférées aux glissières en métal. Par exemple, sur la déviation de Pouzauges, 20 000 arbres ont été plantés. Mais le confort des riverains est lui aussi pris en compte. Des panneaux isolants anti-bruit bordent les routes nouvelles proches d'habitations, et des revêtements routiers piégeant le bruit ont été mis au point.

Point de vue

Philippe de Villiers,
Président du Conseil
Général



Pourquoi le réseau routier est-il l'une des priorités du Conseil Général ?

La Vendée possède des atouts évidents, économiques, culturels, mais également en matière d'environnement. Tous ces pôles d'excellence doivent être parfaitement desservis, c'est la condition du développement de notre département. C'est pourquoi, depuis quinze ans, nous menons une action ambitieuse pour l'extension et l'aménagement du réseau routier. Nos efforts sont d'ailleurs largement payés de retour. En quelques années, la Vendée a connu un désenclavement spectaculaire, qui explique en partie son rayonnement actuel.

Quels sont les grands enjeux des années à venir ?

Avant tout, nous devons continuer d'améliorer notre réseau de routes départementales, qui continueront de se raccorder aux grands axes qui traversent la Vendée. À l'achèvement du plan routier 2010, auquel nous allons consacrer plus de 300 millions d'euros, près de 300 kilomètres de 2X2 voies sillonneront le département. Chaque commune de Vendée sera alors à moins de 20 minutes d'une voie rapide. Mais l'enjeu des 2X2 voies, c'est également la sécurité, puisque on enregistre cinq fois moins d'accidents sur ces axes. La sécurité, dont nous avons fait notre priorité, passe également par les nombreux contournements de communes que nous continuerons de mettre en oeuvre dans les prochaines années.

RD 753 : scandale d'un dossier bloqué

Mardi 28 janvier, un accident mortel a eu lieu sur la route Challans / Saint-Jean-de-Monts (RD 753). Il porte à 86 le nombre d'accidents sur cet axe depuis dix ans, dont 28 mortels. Or, le Conseil Général, conscient de la dangerosité de cette route, avait dès 1997 prévu la construction d'une nouvelle départementale, sans accès direct ni obstacle naturel. Ce projet avait d'ailleurs été déclaré d'utilité publique. A l'époque, une association locale avait cependant formé un recours, jugé en 2000. Alors que le jugement était favorable au Conseil Général, un appel a été déposé et n'a toujours pas été examiné. "Nous continuons à nous battre contre les lenteurs de l'administration. C'est pourquoi, j'ai à nouveau saisi le préfet qui m'a assuré qu'un dossier complet venait d'être transmis à la Cour d'Appel. Nous sommes prêts à commencer les travaux dès que le Tribunal Administratif aura rendu sa décision", précise Philippe de Villiers.

La sécurité, priorité départementale

En Vendée, les routes sont pensées dès leur conception pour diminuer les risques encourus par les automobilistes et les riverains. Le Conseil Général fera de la sécurité son axe principal en 2003.

C'est d'abord en augmentant son réseau de voies rapides que le Département veut diminuer le nombre d'accidents de la route. "Les 2x2 voies ou les autoroutes sont en effet 5 fois moins dangereuses que les autres routes : en dix ans, alors que le linéaire de 2x2 voies n'a cessé d'augmenter en Vendée, le nombre d'accidents a baissé de 33% !", indique Jacques Oudin, président de la commission



de la Voirie. La présence d'aires de repos sur les voies rapides est également un remède efficace contre l'endormissement, premier facteur d'accidents mortels sur autoroute. Aujourd'hui, plus de dix aires en Vendée permettent aux automobilistes de se changer les idées. La capacité de concentration des conducteurs en est nettement améliorée.

La sécurité des riverains prise en compte

Tous ces aménagements tiennent aussi compte des riverains. Pour sécuriser les piétons et protéger les enfants, des contournements de communes qui diminuent le nombre de véhicules dans les centres-villes sont mis en place. Ainsi, à Montaigu, où deux grands axes traversent la ville (RN 137 et RD 753), un contournement sera opérationnel en 2006. Le Conseil Général aide aussi à d'autres aménagements, qui sont prévus pour sécuriser les piétons dans les agglomérations... Des rétrécissements de chaussée ralentissent les automobilistes, et les pistes cyclables permettent d'isoler les cyclistes de la circulation, tout en incitant les usagers à privilégier le vélo.

Hôpital multi-sites : La Vendée innove

La fusion des hôpitaux de La Roche-sur-Yon, Montaigu et Luçon apporte une solution originale et efficace aux difficultés rencontrées ces derniers temps par les trois structures.

Les vieux adages sont souvent bien pratiques. Dans le cas du nouvel hôpital départemental, "l'union fait la force" résume en tout cas parfaitement les nouveaux atouts du



L'hôpital de Luçon, pôle sud de l'hôpital multi-sites

dispositif de santé vendéen. Rappel des faits. Afin de réaliser des économies et d'optimiser les moyens, l'Agence Régionale d'Hospitalisation avait préconisé de fermer les hôpitaux de Montaigu et de Luçon, au profit de celui de La Roche-sur-Yon. Problème : ces fermetures auraient été un coup porté aux services de soins de proxi-

mité, contraignant les habitants du sud et du nord Vendée à de longs déplacements, souvent inutiles pour des consultations de routine, voire dangereux en situation critique.

Un site central épaulé par deux antennes de proximité

Une solution a donc été trouvée, unique en France : la création d'un hôpital multi-sites,

grâce à la mise en commun des moyens administratifs, budgétaires et médicaux, et le maintien dans chaque hôpital de services de soins de qualité. Concrètement, l'hôpital de La Roche-sur-Yon devient le site central, épaulé par les pôles luçonnais et montacutain. "L'accès aux spécialistes est le même pour tous, puisqu'il est prévu que les médecins exercent leur métier de façon itinérante. Ainsi, les consultations et le suivi des soins

continueront d'être effectués sur les hôpitaux de Montaigu et de Luçon, le transfert à La Roche n'intervenant que pour les opérations en elles-même", précise Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales. Un nouveau bâtiment dédié à la médecine va d'ailleurs être construit cette année à Montaigu. Par ailleurs, chaque site conserve un service d'urgence à part entière, doublé à Montaigu d'un centre péri-natal de proximité et à Luçon d'une maternité. L'organisation générale sera affinée en juin prochain. D'ores et déjà, on sait tout de même que des pôles de spécialités devraient être constitués, notamment en gériatrie à Montaigu et en alcoologie à Luçon. Surtout, les services de soins de proximité sont, en Vendée, définitivement sauvés. Une excellente nouvelle, d'autant plus que la population est particulièrement bien répartie sur tous les secteurs du département. Les hôpitaux de proximité ont donc tout leur rôle à jouer dans un aménagement du territoire réussi.



Le nouvel hôpital en chiffres :

165 médecins
38 internes
2 388 agents non médicaux
805 lits de médecine-chirurgie
735 lits de rééducation et soins
2 500 naissances
50 000 séjours par an



600 m² supplémentaires offrent aux élèves de meilleures conditions de travail.

Construit en 1968, le collège Haxo, situé à la Roche-sur-Yon, est arrivé à la fin de trois années d'une modernisation orchestrée par le Conseil Général.

Depuis le mois de janvier, les 450 élèves du collège Haxo de la Roche-sur-Yon peuvent profiter de bâtiments neufs et rénovés. Cet établissement, construit dans les années 70, souffrait en effet d'une géométrie très rigide et de conditions pédagogiques à améliorer. "Durant trois années, 2,8 millions d'euros ont été investis pour réhabi-

Nouveaux locaux pour Haxo

liter les bâtiments existants et construire une extension de 650 m²" résume Michèle Peltan, conseillère générale de la Roche-sur-Yon Sud.

Une extension de 650 m²

Grâce à une extension de 650 m², des lieux de vie agréables, modernes et adaptés aux conditions pédagogiques actuelles ont été mis à la disposition des élèves et des professeurs : un préau, un hall d'accueil, un foyer des élèves, un Centre de Documentation et d'Information (CDI) et une salle multimédia. Quatre salles de cours pour la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) viennent compléter ce bâtiment.

Des locaux plus fonctionnels

Ces nouveaux locaux ont aussi permis au collège de redistribuer l'espace et de regrouper les activités par pôles. Ainsi, le pôle fonctionnel qui regroupe tous les locaux permettant de faire vivre le collège (administration, salle des pro-

fesseurs, pôle médical et vie scolaire...) se trouve désormais au rez-de-chaussée. Les laboratoires scientifiques et les salles de langues sont regroupés au premier étage, alors que les salles d'enseignement artistique, d'enseignement général et d'histoire géographie sont au second.

De meilleures conditions de travail

L'ensemble de ces travaux a permis de supprimer les trois préfabriqués qui servaient de salles de cours. Quant aux nouveaux bâtiments et aux salles réhabilitées, ils ont été conçus pour donner les meilleures conditions de travail aux élèves et aux professeurs : excellente acoustique (renovation des sols et des murs), isolations parfaites (changement des menuiseries), meilleure sécurité (nouveau garage à vélo, carterie indépendante, ascenseur desservant l'ensemble des salles de cours). En bref, le collège Haxo retrouve une nouvelle jeunesse, mise en valeur par les grands éclairages bleutés qui l'inondent dès la tombée de la nuit.

Challans : l'ISMA déménage

Les 5 formations de l'ISMA

- BTS* Productions animales (2 ans d'alternance).
- BTS Technologies végétales (2 ans en alternance).
- Certificat de spécialisation Technicien conseil en agriculture biologique (6 mois dont 4 à 8 semaines de stage).
- TS** Conseiller des métiers logistiques de l'agriculture (10 mois dont 6 mois de stage).
- PAPIL Programme d'Actions Préparatoire et d'Initiatives Locales.

*BTS : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
**TS+ : Technicien Supérieur

Les étudiants en agriculture suivant leur formation à l'ISMA pourront bientôt bénéficier d'un nouveau bâtiment à la mesure de leurs besoins. Le démarrage des travaux est prévu pour le début de cette année.

Un nouveau bâtiment va être construit pour accueillir l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture. Toujours basé à Challans, il permettra aux 70 étudiants de l'établissement de travailler dans de meilleures conditions, et à l'institut d'accueillir plus d'élèves dès la rentrée 2004. Depuis 1998, les formations de l'ISMA sont dispensées dans les locaux de la médiathèque de Challans : deux salles de cours et deux bureaux seulement. Déjà en

2002, un préfabriqué est venu compléter cet ensemble devenu insuffisant. Mais les élèves doivent encore se rendre sur d'autres sites pour suivre leurs travaux pra-



70 étudiants se forment actuellement à l'ISMA.

Des maisons de retraite de proximité

Faute de moyens et d'infrastructures, les petites communes de Vendée sont souvent dans l'incapacité de proposer, aux personnes âgées, des places en maisons de retraite. Quand elles ne peuvent plus rester à domicile, ces personnes sont donc condamnées à quitter le lieu où elles ont, pour la plupart, passé une grande partie de leur vie.

Pour éviter ce déracinement et favoriser l'accueil des personnes âgées, le Département de la Vendée a décidé de lancer un grand programme de création de places, dans les communes de moins de 2 000 habitants



qui ne sont pas déjà dotées d'équipements spécifiques, pour l'hébergement collectif de personnes âgées.

Dès cette année, une première action sera mise en place avec la création d'une maison d'accueil à Saint Mesmin. Cet établissement aura une capacité de 25 places et sera géré par le centre communal d'action sociale. Situé au cœur du bourg, il répondra parfaitement aux attentes des personnes âgées de la commune et viendra renforcer la capacité d'hébergement dans le canton de Pouzauges.

Les nounous passent à la télé

La vie quotidienne d'une assistante maternelle toute en images. Tel est le thème du film qui vient d'être édité par le service PMI du Conseil Général, à l'usage de celles et ceux qui se destinent à la garde d'enfants à domicile. En une quinzaine de minutes, témoignages et mini-reportages évoquent tour à tour les différentes étapes de la procédure d'agrément, les relations parents-assistante maternelle, ainsi que le rôle que joue la nounou auprès des enfants dont elle a la charge. Une présentation complète, parfois drôle, souvent attendrissante, empreinte de cette richesse humaine qui fait toute la valeur de ce métier.

Ce film sera présenté à toutes les postulantes lors des réunions d'information.

tiques ou les cours de sport. La réalisation du projet du nouvel établissement est donc très attendue et en bonne voie puisque aujourd'hui, le terrain est déjà trouvé : l'ancien Lycée Notre Dame, qui se trouve en plein centre de Challans, sera notamment remplacé par l'ISMA.

Six salles pédagogiques

Les nouveaux locaux prévus pour l'ISMA comprendront, en plus de six salles pédagogiques, un centre de documentation, une salle informatique, un foyer des étudiants et des bureaux (dont l'accueil et le secrétariat). "Cette nouvelle implantation permettra de former plus d'étudiants pour un secteur clé de l'économie vendéenne", conclut Louis Ducept, conseiller général de Challans.

Un foyer pour l'accueil des traumatisés crâniens

Afin de favoriser la réinsertion et la prise en charge des personnes atteintes de traumatismes crâniens, le Conseil Général a décidé de créer un foyer leur permettant une réadaptation progressive et efficace. Cette structure d'accueil, implantée à Notre Dame de Monts, devrait ouvrir courant 2005.

Les lésions des traumatismes crâniens, principalement dues à des accidents de la route ou de la vie courante laissent souvent les victimes dans une situation de grande dépendance physique. Elles ont besoin d'une structure qui les aide à accomplir ou à retrouver les gestes essentiels de la vie quotidienne. Le Conseil Général a donc décidé de créer, pour la première fois en Vendée, un foyer d'accueil destiné aux adultes victimes de ces traumatismes. Cette unité de vie implantée à Notre Dame de Monts, offrira à ces personnes une trentaine de places.



Les malades bénéficieront d'un suivi individualisé.

Un projet de vie individuel adapté à chaque cas

«Chaque résident bénéficiera d'un suivi individualisé qui l'aidera à développer sa capacité d'autonomie», commente Jean Martinet, maire de Notre Dame de Monts. Pour ce faire, il construira, avec l'appui de sa famille et de l'équipe médicale, un projet de réinsertion sociale, constitué de petites étapes sans cesse consolidées. Dans un souci permanent d'ouverture, de réhabilitation et d'intégration, l'établissement proposera également diverses actions tournées vers l'extérieur : sorties cinéma, théâtre, visites de musées et d'expositions, sorties au restaurant...

Du fait de la méconnaissance de leurs troubles réels et de la perte de leur faculté d'autocritique, les traumatisés crâniens ont parfois du mal à s'insérer dans la vie professionnelle. En effet, il arrive que certains d'entre eux refusent les tâches manuelles, proposées notamment par les CAT, qu'ils trouvent répétitives et dévalorisantes.

Il s'agira donc, dans cet établissement, de stimuler les personnes au travers d'ateliers, afin de susciter chez elles un désir de créativité. En fonction de la modification des comportements, diverses disciplines seront plus particulièrement développées : musique, chant, piscine, marche, gymnastique, travail du bois et de la terre, cuisine, jardinage, sorties, courses... Ces nombreuses activités permettront d'évaluer leurs capacités d'organisation, de logique, de mémoire et d'attention.

Un lieu de vie propice au rétablissement

Afin de dynamiser la vie des résidents dans les meilleures conditions, le projet est de mettre en place un lieu de vie fonctionnel. La disposition des locaux établira notamment des relations de voisinage en préservant l'intimité de chacun. Bien évidemment, l'accessibilité de tous les espaces (intérieurs et extérieurs) à des personnes en fauteuil roulant sera prise en compte dans la conception du projet.

Roulez jeunesse !

Plusieurs enquêtes effectuées ces dernières années sur les besoins en matière de garderie ont donné lieu à la création d'un tout nouveau concept : le bébébus ! Cette halte-garderie itinérante et occasionnelle permet aux parents de se décharger de leurs enfants pendant quelques heures. Une initiative accueillie avec enthousiasme par les Vendéens puisque de nombreuses familles font déjà appel à ce nouveau mode de «baby-sitting». D'une capacité d'accueil de 12 enfants, ce «camping-car aménagé» dessert quatre ou cinq lieux par semaine. Il stationne dans chaque commune 1/2 journée par semaine, et permet ainsi d'offrir à chacun une garde d'enfants à proximité.



Le Bébébus : nouveau service de garde d'enfants de proximité.

Déjà deux bébébus en Vendée

Entourés par des professionnelles de la petite enfance, les enfants de trois mois à six ans sont accueillis dans une salle polyvalente spécialement aménagée à leur intention. Au programme : nombreux jeux, animations et multiples activités adaptées à tous les âges. Les plus petits, quant à eux, peuvent se reposer dans le bébébus, où tout a été pensé et conçu dans le moindre détail afin qu'ils y trouvent un confort maximum. Le bébébus a déjà été adopté dans les communautés de communes du Pays des Pictons et de Vendée-Sèvre-Autise, où il soufflera sa première bougie le mois prochain ! Une expérience similaire est en train de se mettre en place à Moutiers les Mauxfaits et dans les communes avoisinantes.

Moutiers-les-Mauxfaits : Le centre médico-social s'agrandit

Les mamans du canton de Moutiers-les-Mauxfaits pourront désormais profiter de l'aide d'une puéricultrice dans leur Centre Médico Social. Deux nouvelles salles permettent en effet de diversifier les services proposés par ce centre.

Depuis janvier, le Centre Médico Social (CMS) qui se trouve sur la place Saint Jacques à Moutiers-les-Mauxfaits, a été agrandi de deux pièces. Avec désormais sept bureaux, le CMS du canton de Moutiers peut offrir un service de proximité plus large, notamment grâce aux permanences d'une puéricultrice.

Une puéricultrice deux fois par mois

«Jusqu'à maintenant, les parents du canton de Moutiers qui voulaient bénéficier d'une puéricultrice pour leurs enfants devaient se rendre à Luçon. Grâce aux nouveaux espaces aménagés dans le CMS, ils pourront désormais venir consulter une puéricultrice le deuxième et le quatrième lundi après midi de chaque mois»,

explique Marcel Gauducheau, conseiller général de Moutiers-les-Mauxfaits. La puéricultrice peut suivre les enfants de 0 à 6 ans et conseiller les parents sur les rythmes du sommeil, l'alimentation ou le développement psychomoteur de leur enfant.



Les nouveaux bureaux garantissent la confidentialité des échanges.

Une confidentialité accrue

Les deux nouvelles pièces ont permis aux différents services de se réorganiser. Une

des trois assistantes sociales qui se trouvait à l'étage a rejoint un des nouveaux bureaux au rez de chaussée. Elle pourra donc accueillir sans difficulté les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

De plus, son bureau, mieux isolé, lui permettra de travailler en toute confidentialité. Les assistants sociaux offrent une aide aux personnes qui sont dans le besoin au niveau administratif, financier ou psychosocial. Ils peuvent mettre en place un projet d'insertion sociale ou professionnel avec le demandeur. Les assistants sociaux assurent leurs permanences pour le canton de Moutiers au CMS, mais aussi dans les mairies de La Tranche-sur-Mer, Angles et Champ-Saint-Père.

Contact : CMS de Moutiers-les-Mauxfaits
6 Place St Jacques
Tél : 02 51 98 90 46

Semaine contre les maladies du cerveau en Vendée

A l'occasion de la semaine internationale du cerveau, qui aura lieu du 10 au 16 mars, les membres de l'association vendéenne contre les maladies du cerveau se mobilisent pour récolter des dons. Le point d'orgue de cette opération sera l'organisation d'une vente de tickets dans les grandes surfaces du département. D'une valeur de deux euros, le prix du ticket acheté sera comptabilisé dans la facture du client, la totalité des dons étant reversée à l'association



par le magasin. Au programme également, une conférence du professeur Damier, le 12 mars à 20 h 30 au CHD, sur «les perspectives thérapeutiques des maladies neuro-dégénératives». En France, un million de personnes sont atteintes d'une maladie du cerveau.

7 800 Vendéens bénéficiaires de l'ADPA

Un an après la mise en place de l'Allocation départementale personnalisée d'autonomie par le Conseil Général, les premiers bilans révèlent l'ampleur de la nouvelle mesure. Actuellement, 7 800 Vendéens bénéficient de l'ADPA, qui est versée aux personnes de plus de 60 ans physiquement dépendantes. Cette aide permet de prendre en charge, pour les personnes qui restent à leur domicile, des heures d'aide ou des menus travaux qui adaptent le logement afin de faciliter leur maintien sur place.

Pour les personnes âgées placées en maison de retraites, cette somme est utilisée pour régler le « tarif dépendance » facturé par les établissements.

Un traitement au cas par cas

La nouveauté réside à présent dans le fait que les situations de dépendance sont désormais considérées selon chaque type de cas. Cette attention portée aux difficultés concrètes rencontrées par chacun au quotidien permet ainsi d'apporter des réponses mieux appropriées, qui plus est à un plus grand nombre de personnes puisque le nombre de bénéficiaires a été multiplié par 6 par rapport à celui des allocataires de la PSD.

La prise en charge de cette nouvelle aide a cependant conduit le Département à fournir un effort financier sans précédent. En 2003, ce sont 26 M€, compensés très partiellement par l'Etat, qui seront consacrés à l'ADPA, entraînant ainsi une hausse du budget social de 20,7% par rapport à 2002.

Frères Bonnaud : les duettistes du monocoque



A la barre, Benjamin, l'aîné, épaulé par Romain, l'équipier du bateau.

Portrait de deux jeunes frères vendéens qui ont le vent en poupe dans les régates de 4,70 des quatre coins du globe...

À 21 ans et 25 ans, Romain et Benjamin alias "les frères Bonnaud" présentent un palmarès étonnant ; coupes nationales, vices champions du monde en 2002... Depuis leur plus jeune âge (9 ans et 11 ans) ils ont défié les vents et les concurrents de toutes nationalités. D'abord en optimist (bateau de course monocoque pour les 8-15 ans), les petits Fontenaisiens ont fait leurs preuves dans les années 90 : sur le lac Xanton-Chassenon, à Luçon et enfin aux Sables d'Olonne où ils ont découvert le "4,70 m" (série olympique) qui les porte aujourd'hui sur les marches du podium.

Deux frères, c'est quitte ou double !

"C'est en 96 que nous avons commencé à naviguer ensemble" se souvient Benjamin, le grand frère, qui travaille aujourd'hui comme conseiller technique régional de voile. Romain explique que le fait de naviguer entre frères est très positif :

"C'est une force de se connaître comme nous nous connaissons, car la communication est primordiale dans une course. Mais c'est une force qu'il faut savoir exploiter et gérer, sinon elle peut se retourner contre nous."

"On est vendéens et on le revendique"

"Nous naviguons beaucoup et dans de nombreux pays..." commente Romain, "mais dans le milieu de la voile on est Vendéens et on le revendique". Et Benjamin de préciser que cette appartenance leur apporte beaucoup: "Lorsque les gens découvrent que notre club est aux Sables d'Olonne, ils font tout de suite le rapprochement avec le Vendée-Globe et nous collent une étiquette d'aventuriers dynamiques". "la Vendée est un département maritime qui prend soin de

ses sportifs et de son littoral ; il n'y a qu'à voir les initiatives contre la marée noire..." ajoute Romain.

Objectif : les Jeux Olympiques d'Athènes

La prochaine grande étape à laquelle les deux frères se préparent activement est la participation aux Jeux Olympiques d'Athènes. La sélection est en cours et il faudra se démarquer car seulement un bateau par pays participe aux jeux (dans la catégorie 4,70 m). Les Bonnaud comptent beaucoup sur le championnat du monde de classe qui aura lieu en septembre à Cadix: «C'est l'occasion ou jamais de gagner notre sélection pour les JO». En attendant, les entraînements se poursuivent sur différents plans d'eau : les Sables d'Olonne, où les conditions sont proches de celles de Cadix, le Portugal avec les équipages portugais et suédois ou enfin, la Grèce. Quant à la vie quotidienne des frères champions, elle est



rythmée par un entraînement physique et mental adapté : musculation, footing, repos : "les courses sont très tactiques et demandent une grande lucidité... Nous profitons d'ailleurs de la compétence du préparateur mental de l'équipe de France". Alors, rendez vous à Athènes ?

Des parrains pour les jeunes golfeurs

Le Comité départemental du Golf Vendéen organise un "parrainage du jeune golfeur vendéen". L'objectif de cette action est de donner les moyens aux jeunes golfeurs de porter au plus haut niveau les couleurs de la Vendée dans les prochaines années. Grâce au financement des parrains, ces jeunes de sept à dix-huit ans (environ 5 par niveaux), auront la possibilité de suivre des stages de perfectionnement et de participer aux compétitions régionales ou nationales pour les meilleurs. En 2002, deux jeunes golfeurs vendéens ont atteint ce niveau de compétition.

Aujourd'hui, il existe 5 clubs de golf en Vendée, ce qui représente 1 350 licenciés et surtout 50 000 parties par an, car ce sport attire aussi les touristes. Le Comité Départemental du Golf Vendéen complète les actions des clubs en organisant des manifestations, des stages... pour toute la Vendée.

"L'essentiel des actions est orienté vers les écoles qui représentent l'avenir du golf en Vendée" souligne Jacques Brien, président du comité.

Comité départemental du Golf vendéen :
202 bd Aristide Briand-BP 167 -85004 la Roche-sur-Yon
vendeeegolf@wanadoo.fr



Le Vendespace est né !

Philippe de Villiers a annoncé officiellement le nom du CIO de Mouilleron-le-Captif. Le VENDESPACE, centre d'équipement polyvalent, permettra d'accueillir tous les sports en salle, et sera ouvert à plus de 60 000 licenciés vendéens. Il permettra d'accueillir 5 000 personnes ainsi que tous les sports d'entraînement et de compétition. Dès l'ouverture du centre, prévue en 2006, la Vendée va se porter candidate à l'organisation de nombreuses rencontres internationales susceptibles de se dérouler dans cette enceinte... sans compter la volonté de créer de nouvelles compétitions... Le défi est lancé !

KLB F 38 748



Le titre est rude... Autant que l'a été la vie de Jean Gény. Interné dans une cellule de la Gestapo à 19 ans, déporté à Buchenwald un an plus tard, cet auteur-résistant a connu toutes les atrocités de la Seconde Guerre Mondiale. C'est cette existence épouvantable qu'il a choisi de raconter dans cet ouvrage, comme pour se débarrasser d'un passé odieux, pourtant convaincu que cette épreuve l'aura marqué de manière profonde et définitive. "Il est des choses qu'on n'oublie pas", dit-il. Surtout quand, faute d'avoir pu rester une personne aux yeux des hommes, on n'a été pour un temps qu'un simple numéro.

KLB F 38 748

Jean Gény. Editions Manège. 9€



Un amour de Jeanne

L'écrivain vendéen Michel Ragon, auteur à succès de *l'Accent de ma mère* et des *Mouchoirs rouges de Cholet*, nous entraîne dans son dernier roman, *Un amour de Jeanne*, au cœur d'une légende où se mêlent amour et histoire, interdit et sacrifice. Il y fait se rencontrer Gilles de Rais et Jeanne d'Arc à Chinon, à la cour de Charles VII. Une complicité proche de l'amitié amoureuse s'instaure aussitôt entre la jeune paysanne lorraine et le grand seigneur breton.

Mais l'histoire est ce qu'elle est... Jeanne est condamnée en 1431 à être brûlée vive à Rouen... Après la mort de Jeanne sur le bûcher, Gilles de Rais, isolé sur ses terres de Tiffauges, croit reconnaître en la personne d'un jeune Toscan le double infernal de Jeanne : elle était la sainte, lui sera son démon. Pacte avec le diable, pratiques alchimiques et meurtres d'enfants le conduiront lui aussi au bûcher. "Ainsi se consuma, entre les flammes et la cendre, l'amour impossible entre Jeanne d'Arc et Barbe Bleue".

Michel Ragon *Un amour de Jeanne*
Albin Michel - 174 pages, 15€

Spectacles de Vendée : les sœurs Labèque revisitent West Side Story

agenda



Katia et Marielle Labèque, les deux pianistes françaises les plus reconnues sur la scène mondiale, donneront, les 15 et 16 mars prochains, un concert d'exception à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Au programme : préludes, concertos mais surtout ...le très attendu West Side Story

de Léonard Bernstein, œuvre incontournable qui a marqué le monde entier par sa modernité musicale et narrative. En hommage à cet homme hors du commun et à la musique américaine du XX^{ème} siècle, les sœurs Labèque proposeront à tous les Vendéens un concert original, comprenant la version pour deux pianos et percussions de cette comédie musicale qui a séduit, et continue de séduire, toutes les générations.

11 mars 2003 à Challans



Salle Louis-Claude Roux,
Réservations au 02 51 93 19 75
Noa, Concert

15 mars 2003 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Salle de la Conserverie,
Réservations au 02 51 55 03 66
Les Soeurs Labèque dans West Side Story
de Léonard Bernstein,
Concert pour 2 pianos et 2 percussions

20 mars 2003 à Montaigu



Cinéma Caméra 5,
Réservations au 02 51 46 45 45
Prix : 10 € tarif unique.
Journal d'un curé de campagne
de Georges Bernanos
Mise en scène de Fabrice Pruvost avec les
Tréteaux de France et Mathias Maréchal.

29 mars 2003 à la Châtaigneraie



Salle d'animation rurale,
Réservations au 02 51 52 62 37
Elvire de Henry Bernstein
Mise en scène de Patrice Kerbrat avec
Jean-Pierre Bouvier et Caroline Silhol.

AREXCPO : pour que la mémoire vive

A quoi jouaient nos ancêtres vendéens, comment occupaient-ils leurs soirées ? Quels étaient leurs airs et leurs danses préférés ? Comment voyageaient-ils ? Quelles étaient les rites et les croyances populaires des décennies passées ? Les générations qui nous ont précédés dans l'histoire sont-elles définitivement oubliées ? Mais non, rien n'est perdu ! Car AREXCPO veille et garde tout en mémoire !



Quelques Vendéens du siècle passé posent pour la postérité.

Depuis 1973, l'association AREXCPO en Vendée (Association de Recherche et d'Expression de la Culture Populaire en Vendée) récolte et enregistre des films, des photos, des témoignages parlés et chantés... Par sa collecte assidue, Arexcpo contribue depuis 30 ans à la sauvegarde des savoirs et à la transmission d'un patrimoine culturel valorisant la société rurale et maritime de la Vendée.

Un manuel étonnant regroupant des milliers de sujets allant des cérémonies publiques au rôle des garçons d'honneur dans les maria-

ges d'autrefois, en passant par les veillées traditionnelles ou les transports fluviaux...

Aujourd'hui, après avoir mené ces opérations sur 28 des 31 cantons vendéens, 600 000 informations parlées ont été récoltées, 48 000 images fixes et 94 heures d'images cinématographiques ont été copiées et indexées sur bases informatisées.

L'association prévoit également d'éditer des CD consacrés à la musique instrumentale, aux dialectes, au répertoire enfantin, aux contes etc...

Deux sites de consultation ouverts au public

Depuis quelques années, l'Arexcpo travaille en étroite collaboration avec un groupe de scientifiques du CNRS qui participe à l'étude du fonds musical et les aide à parfaire leur base de données. Deux premiers sites de consultation de ces archives sont ouverts au public, l'un à la bibliothèque municipale de

Saint-Jean-de-Monts, l'autre aux Archives Départementales. Le programme global devrait permettre l'installation de ce type de services dans les 31 cantons, l'objectif de l'association étant que les gens puissent retrouver leur mémoire et leurs racines. En 2006, tous les documents, fonds sonores et fonds iconographiques des Archives Départementales, de l'AREXCPO et de la cinémathèque seront rassemblés pour donner lieu à la création de la Visiothèque de la Vendée. Ce projet devrait permettre la consultation de l'ensemble des sources recueillies et traitées. La création d'un atlas linguistique sonore est également à l'ordre du jour. Autant d'idées nouvelles qui permettent de continuer à enrichir tout ce répertoire, trop souvent considéré comme désuet, pour en faire un patrimoine authentique au service des générations futures.

Le manuel de la mémoire vendéenne

Le manuel de la mémoire vendéenne

Pour ce faire, les "collecteurs de témoigna-

"Bernaudeau Junior" ou la découverte des futurs talents du cyclisme

La course cycliste Bernaudeau Junior, qui chaque année rassemble 190 coureurs, aura lieu le 23 mars prochain.



La Bernaudeau Junior relie St Maurice-le-Girard à Moutiers-les-Mauxfaits.

Cette année sera la dixième édition de la "Bernaudeau Junior", qui relie Saint-

Maurice-le-Girard à Moutiers-les-Mauxfaits. Chaque année l'épreuve, organisée par le club "la Roche Vendée Cyclisme", regroupe environ 190 juniors (17-18 ans) de toute la France.

Ouverture de la course à l'international

Pour son dixième anniversaire, la course, qui porte le nom de l'actuel directeur sportif de l'équipe "La Boulangère Vendée", voulait s'ouvrir aux pays voisins. Les organisateurs sont déjà assurés de la participation de deux clubs belges, dont l'équipe d'envergure internationale Quick Step. Des invitations envoyées vers l'Allemagne ou la Suisse pourraient aussi aboutir... "Nous souhaitons que cette course ait un niveau international, mais nous voulons aussi qu'elle continue à don-

ner leur chance aux jeunes vendéens" souligne Christian Gréau, vice-président du club organisateur.

Une course reconnue

Depuis quelques années, la Bernaudeau Junior grandit en notoriété. Tous les ans l'entraîneur national Junior, Bernard Bourreau, y est ainsi présent pour repérer les jeunes talents.

Quant à la professionnalisation des meilleurs participants, elle est une excellente preuve de la bonne santé de la course. Aujourd'hui, on retrouve dans l'équipe la Boulangère Vendée Fabrice Salanson et Christophe Kern, le premier ayant remporté la Bernaudeau en 1999, et le second étant arrivé deuxième en 2000. Sady Casar, arrivé troisième en 1998 a, quant à lui, rejoint la Française des Jeux.

Artistes en herbe

A l'occasion du Printemps des Musées, l'Ecole Départementale du Patrimoine organise pour les jeunes Vendéens une série d'animations au musée Milcendeau-Jean Yole et au Centre Minier de Faymoreau.



Pour préparer le Printemps des Musées, le Musée Milcendeau accueillera du 10 au 15 mars les enfants des écoles pour une animation placée sous le signe du mystère et de la découverte. Les enfants seront invités à découvrir les tableaux du peintre Charles Milcendeau, à étudier sa technique artistique et à voyager à travers son oeuvre dans toutes les contrées qu'il a parcouru : la

Corse, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Pays Basque... A l'issue de ce parcours initiatique, un concours de dessin sera organisé pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

Il leur sera demandé d'imaginer et de concevoir, en classe, une bande dessinée sur le thème des "mystérieux tableaux de Milcendeau". Leurs œuvres seront exposées lors du Printemps des Musées, et le public présent ce jour sélectionnera le meilleur dessin.

Voyage au cœur des mondes souterrains

Aux mois de mars et avril, le Centre Minier de Faymoreau sera, lui aussi, en ébullition. Autour de l'opération "une mine de contes", les classes de CM1, CM2 et 6^{ème} seront invitées à passer une journée à Faymoreau, en compagnie du conteur Pascal Cagnet, afin de s'initier aux mondes souterrains pour créer ensuite, par petits groupes, leur propre conte.



Plus de 50 000 enfants ont déjà participé aux activités de l'EDP.

Une artiste encadrera également les enfants pour les aider à illustrer leur œuvre selon une technique prédéfinie. Les différentes productions feront l'objet d'une exposition le 4 mai, jour du Printemps des Musées, pour illustrer les collections du Centre Minier de Faymoreau et l'édition limitée d'un recueil de contes.

Renseignements et inscriptions au 02 51 00 57 88

L'histoire du pays maraîchin en images



Le dernier livre de Monique et Alexis Bertus s'intitule *Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain*. Ce couple de cartophile, passionné par ce pays

maraîchin qui est le leur, nous fait découvrir l'évolution de ces quatre communes au cours des dernières décennies. Leur ouvrage est un véritable "album de famille". 234 cartes postales et photos font revivre devant nos yeux les gestes, coutumes et personnages de ces communes. Marcel qui endort les anguilles, Louisa qui en une journée pêche 103 Kg de coques ou Serge qui, à 8 ans, sauve son petit frère de la noyade Ce livre tous publics vous emmènera, sans longs discours, dans les aventures toutes simples de la vie quotidienne des maraîchins du siècle dernier.

Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain, éditions Alan Sutton, 19 €

Victor Hugo : il était Vendéen !



On sait que Victor Hugo a écrit *Les Misérables*. On sait aussi qu'il est l'un des plus grands poètes et écrivains français. Son origine

vendéenne en revanche... on l'ignorait presque, jusqu'à ce que Gilbert Prouteau décide de combler cette lacune en publiant, aux éditions Mosée, son *Victor Hugo Vendéen*. Ce retour aux sources passionnant nous présente un Victor Hugo insoupçonné, qui a "aimé la Vendée avant d'aimer la France". Evoquant à mille reprises dans ses textes le bocage, Fontenay, Luçon ou les guerres de Vendée, Victor Hugo a définitivement montré son attachement à la terre vendéenne, sa racine originelle qui lui inspira les grandes pages de son œuvre. Trois cents ouvrages ont déjà été écrits sur Victor Hugo. On pensait tout savoir sur lui... Mais non ! Cette généalogie savamment rétablie par Gilbert Prouteau nous permet de revenir à la source, et, finalement, d'en savoir plus encore sur ce grand écrivain qui a marqué tous les âges.

Gilbert Prouteau, *Victor Hugo Vendéen* Editions Mosée, 15 €

Semaine du volontariat : le dévouement en tête d'affiche



Accidents de la route, inondations, noyades, incendies... Au milieu des catastrophes, dans les eaux ou à travers les flammes, les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés dans une aventure quotidienne, au service de leurs concitoyens.

En Vendée, 2100 sapeurs-pompiers volontaires oeuvrent tous les jours dans leurs 74 centres de secours pour sauver des vies. Ces hommes et ces femmes ont besoin de renfort ! "Beaucoup de jeunes rentrent chez nous, et nous devons les fidéliser sur le long terme pour ne pas avoir un creux dans notre pyramide !" lance le lieutenant Alain Augereau, responsable du volontariat en Vendée. Les volontaires sont très nombreux entre 18 et 30 ans mais une carence se manifeste en revanche chez les volontaires

entre 30 et 45 ans. Et pour cause... Ces derniers mènent deux vies de front, et leur vie professionnelle les condamne parfois à déménager ou à quitter leur activité de sapeurs-pompiers volontaires. "On ne manque pas en nombre. On manque en disponibilité pendant la journée car les volontaires ne peuvent pas toujours quitter leur travail" précise Gérard Villette, Président du SDIS. "Plus on aura de volontaires, plus on aura de chances d'avoir des permanences assurées à tout moment."

vres avec les véhicules d'urgences, secours aux victimes d'accidents routiers, démonstrations de soins et gestes d'urgence, techniques de désincarcération...

Premiers sur les lieux en cas d'accident aux côtés de leurs homologues professionnels, les sapeurs-pompiers volontaires sont la clé de voûte de la sécurité civile dans le département. A ce titre, et au regard de la diversité de leurs missions et de leur engagement, ils sont les garants de la protection des biens et des personnes... On aura toujours besoin des sapeurs-pompiers !



Une semaine du volontariat en Vendée

A l'initiative de Philippe de Villiers, et afin d'anticiper et susciter des vocations, une grande semaine du volontariat se déroulera en Vendée du 10 au 15 mars. A cette occasion, de nombreuses activités seront organisées dans les centres de secours vendéens. Au programme, nombreuses portes ouvertes dans tout le département au cours desquelles les sapeurs-pompiers présenteront leur activité par de nombreuses démonstrations : simulations d'incendies, différentes manœuvres

Rencontre

La double vie d'Anthony Orseau



Quand il n'est pas plongé dans ses études de Sciences et Techniques, Anthony Orseau est au Centre Secours de l'Hermeault Pouillé, où il œuvre depuis 7 ans, en tant que sapeur-pompier volontaire. Engagement et organisation sont donc ses maîtres-mots ; car comme il le rappelle lui-même, "être volontaire, c'est avoir l'art de conjuguer deux vies, c'est savoir gérer un tout".

Depuis qu'il a choisi de mettre son temps au service de ses concitoyens, sa vie bat au rythme des bips et des appels au secours. Formé pendant ses trois premières années aux techniques d'incendies, de secours à personne, d'inondations, de dégagements de chaussée, ou de maniement de différents engins, il est aujourd'hui caporal et est à la tête d'une équipe. "L'activité de sapeur-pompier volontaire nécessite, certes, un engagement horaire important, mais elle est attractive sur de nombreux points : elle favorise le travail en équipe et nous permet de bien nous insérer dans la vie locale" dit-il.

"C'est en plus une activité reconnue par tous, empreinte de solidarité et d'action". A l'écouter, une chose est sûre : on a tout à gagner à être sapeur-pompier !

Les portes ouvertes dans les centres de secours du département



Du 10 au 15 mars :
Coex, Noirmoutier, Barbâtre, Talmont, Les Sables d'Olonne, Fontenay le Comte

Les 14 et 15 mars :
La Bernardière, Les Herbiers

Le 15 mars :
Mouchamps, La Roche sur Yon, Chantonay, Saint Etienne du Bois

Pour participer à ces portes ouvertes contactez le 02 51 45 10 10

Pour être sapeur-pompier volontaire, il faut pouvoir répondre à certaines exigences :

- être âgé de 18 à 45 ans
- avoir un casier judiciaire vierge
- savoir nager
- être de nationalité française
- être en position régulière vis-à-vis du service national
- être titulaire de l'AFPS
- mesurer au moins 1,60 m, subir un examen médical qui vous déclare apte à cette activité.

Cadets de Saint Gabriel : la relève assurée

Depuis septembre 2002, l'Institution Saint Gabriel de Saint Laurent sur Sèvre accueille dans ses murs une classe de 4^{ème} pas comme les autres, la section des Jeunes Sapeurs Pompiers. Objectif : former de futurs sapeurs-pompiers en suscitant des vocations chez les jeunes générations.

Chaque mercredi, les 22 élèves externes ou pensionnaires de la section JSP revêtent la tenue et l'illustre casque orange des cadets, afin de se former au métier de sapeur-pompier. Au programme : une interrogation par semaine sur les nœuds, les échelles, la combustion, les incendies... Et un entraînement



La section JSP est encadrée par une équipe de 6 sapeurs pompiers volontaires.



pratique hebdomadaire avec du sport, de la course, l'apprentissage des techniques et gestes de secours avec tout le matériel du Centre de Secours de Saint Laurent sur Sèvre.

Des enseignements adaptés

Tout en dispensant les cours des programmes officiels, les professeurs de Saint Gabriel adaptent leurs enseignements à la formation des cadets. Ainsi, les cours de biologie parleront d'accouchement ou d'anatomie, les sciences physiques dévoileront aux élèves tous les secrets de la combustion et des gaz dangereux, les mathématiques mettront l'accent sur les calculs hydrauliques etc...

"J'ai souhaité qu'on fasse ici du civisme en action" lance Denis Baguenard, directeur de l'Institution. "Malgré leur jeune âge, les cadets de Vendée sont formés à l'exigence et au service. Car l'éducation civique n'est pas que de la théorie. C'est surtout la pratique de valeurs qu'il faut vivre au quotidien !", conclut Bruno Retailleau, conseiller général de Mortagne-sur-Sèvre. Il n'est jamais trop tôt pour bien faire...

